



## Procès-verbal de l'Assemblée Générale de l'Association Rémoise des Diplômé(e)s Mesures Physiques (A.R.D.M.P.)

Le 21 mai 2022, les membres de l'association se sont réunis en Assemblée Générale, en présentiel ou en visioconférence, sur convocation préalablement adressée par courrier électronique le 7 mai 2022.

Etaient présent(e)s : BAUD Stéphanie, MARTIN Christian

Etaient en visio : FOSCARIN Lucien, GARDEBLED François, GOULDEN Jérôme, LOUIS Gérard

Avaient donné un pouvoir : Catherine CHENU, Benjamin DIDIER, Gérard LOUIS

Le Président ouvre la séance à 10 heures et rappelle l'ordre du jour de cette Assemblée Générale :

- 1 - Ouverture et accueil par le Président.**
- 2 - Rapport d'activité**
- 3 - Bilan financier (Comptes au 31/12/2021 et budget prévisionnel)**
- 4 – Opérations à mener en 2022**
- 5 - Questions diverses.**

-----

Le Président souhaite la bienvenue aux adhérents de l'association.

Il indique que les membres du Conseil d'Administration ont été reconduits dans leur fonction, aucun d'entre eux n'ayant souhaité abandonner son poste. Pour le prochain renouvellement, un appel général sera envoyé sur la liste des adhérents.

Le Président fait ensuite un bilan de l'année écoulée :

- En ce qui concerne les adhésions, nous avons actuellement 58 adhérents ce qui nous donne un ensemble de recettes de 2085 euros (1740 euros de contributions et 345 euros de dons. Que nos donateur(ric)e(s) soient ici remercié(e)s.
- L'année qui vient de s'écouler a permis de collecter et de mettre à disposition un bon nombre d'offres d'emploi et de stage. Merci au département qui nous envoie les offres reçues et qui nous a permis également de mettre en ligne le devenir des diplômés 2020. Au travers de l'association, 9 étudiants de MP ou de LPRO ont trouvé leur entreprise d'accueil. Le bilan actuel fait état de 76 offres mises en ligne depuis septembre dont 52 depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022.
- Le site web a été complété dans l'année en mettant en avant le nouveau B.U.T (Bachelor Universitaire de Technologie) avec toutes les descriptions actuelles. Les listes des diplômé(es) de licence professionnelle, formé(e)s au sein de notre département, ont également été ajoutées.



Lors du dernier Conseil d'Administration, Il a été décidé de négocier auprès de la Banque Postale un tarif plus avantageux en évitant les cotisations trimestrielles. Les opérations sont réduites au minimum (un ou deux chèques par an, pas de gestion de carte, ...) Une autre possibilité serait de faire appel à un autre organisme bancaire

Les échanges des membres de l'Assemblée Générale se portent par la suite sur les actions à mener au cours de l'année 2022.

- Rappel des activités proposées pour 2021 lors du dernier CA mais n'ayant pu avoir lieu dans leur totalité suite aux dispositions sanitaires.
  
- *Définir notre stratégie de développement et de communication (site internet, salons)*
- *Etude pour un site Internet avec espace réservé ( avec message privé, tchat, ....)*
- *Augmenter les offres de stages et/ou d'emplois, relancer les anciens diplômés*
- *Organisation d'événements types soirées ou sorties insolites*
- *Mise en relation avec d'autres associations MP de France*
- *Sondages sur les attentes des membres*
- *Prise en compte dans les statuts de la possibilité de participer aux CA et AG en visio*
  
- Continuer le rapprochement diplômé(es) / étudiants en cours de cursus. Mise en ligne des offres d'emploi, des offres et des recherches de stage, .....
- Réflexion pour inclure une partie privée avec accès par mot de passe sur laquelle on pourrait mettre à disposition photos ou vidéos des différents événements.
- Proposition d'organisation d'une soirée des « dizaines » sous forme d'un dîner ou d'un apéritif dinatoire, ou d'un déjeuner rassemblant pour cette année les promotions de 1972, 1982, 1992 ... (sachant que l'association ne pourra pas participer financièrement). Un message sera envoyé aux promotions concernées pour recueillir les réactions et en déduire la faisabilité.

-----

Aux termes des débats, le président propose à l'Assemblée Générale de voter les résolutions suivantes :

#### Première résolution - Approbation du rapport du président :

L'assemblée Générale, après en avoir délibéré, décide d'approuver le bilan du président notamment la mise en place du système de mise en relation entre offres et demandes de stage/emplois.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

#### Deuxième résolution - Approbation du bilan financier :

L'assemblée Générale, après en avoir délibéré, décide d'approuver le bilan financier 2021, le budget prévisionnel 2022 ainsi que la mise en réserve des recettes non utilisées et donne quitus au trésorier.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Troisième résolution - Propositions sur les actions à mener en 2022 :

L'assemblée Générale, décide également de continuer le service d'offres d'emplois et/ou de stage et donne pouvoir au président et au trésorier pour la mise en service d'un système de mise en relation plus sophistiqué avec une partie du site Internet qui sera réservée uniquement aux membres de l'association.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Quatrième résolution - Pouvoir au président et au trésorier :

L'assemblée Générale, après en avoir délibéré, décide de donner pouvoir au président et au trésorier pour l'organisation d'événements festifs jusqu'au prochain conseil d'administration.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

La séance est levée à 11 heures.

Fait le 20 juin 2022, à Reims.

Le président de séance,

La secrétaire de séance,

Christian MARTIN

Stéphanie BAUD